

BUZZ L'un s'abstient, l'autre pas

L'affaire avait provoqué un bon gros buzz matinal bombardé sur les antennes radio. Valérie Rosso-Debord « fillo-niste » convaincue et fidèle de Jean-François Copé, allait s'abstenir au moment du vote sur le projet de loi immigration d'Eric Besson. Les politologues les plus avertis voyaient dans cette attitude un message, une signification. Ils se tordaient l'esprit, cherchaient la clé, phosphoraient sur le sens de l'événement. Inutile de chercher la réponse puisqu'au final VRD a suivi le troupeau de l'UMP.

Plus discrètement mais fermement, Laurent Hénart qui déjà n'avait pas voté le texte ADN, s'est abstenu. Choix plutôt courageux de sa part, alors que l'éventuelle promotion de Jean-Louis Borloo à Matignon pourrait lui assurer une place au sein du prochain gouvernement. Mais avant de penser à un possible job ministériel Laurent Hénart a mis son comportement en concordance avec ses convictions. Pour lui, ce n'est

pas le texte initial qui est en cause mais ce qu'il est devenu après - on cite l'intéressé - « Les surenchères sécuritaires de l'été. La fuite en avant et la multiplication des lois n'amènent pas une sécurité durable pour les citoyens. » Et vlan ! Voilà qui est dit et surtout fait.

3,755 millions d'euros pour l'ARS

Si Valérie Rosso-Debord a changé d'attitude c'est peut être parce qu'en politique un service en demandé un autre. En clair la députée UMP de Meurthe-et-Moselle qui se débat pour trouver de l'argent en faveur de l'ARS, (Accueil et Réinsertion Sociale) association présidée par Jean-Marie Schléret a reçu, hasard du calendrier... un providentiel coup de pouce d'Eric Besson. « Le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale m'a informée que le préfet de région va bénéficier dans tous les prochains jours, suite à mon intervention, d'une nouvelle déléga-



tion de crédits d'un montant de 3,755 millions d'euros au titre de l'hébergement d'urgence. Les crédits délégués sont de nature à couvrir les besoins financiers de l'association au regard de la situation que j'ai relayée. La ventilation des fonds alloués est du ressort du préfet de région, puis des préfets de chaque département, » indique VRD.

L'ARS a pour mission de gérer l'accueil d'urgence des personnes en situation précaire, entre autres les demandeurs d'asile parmi lesquels il y a les déboutés et ceux qui sont en attente d'une décision. Pour tenter d'y voir plus clair rappelons qu'il y a deux sources de financement, l'une au Secrétariat d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme confié à Benoist Apparu pour l'hébergement d'urgence, l'autre pour les demandeurs du droit d'asile chez Eric Besson.

ARS l'hébergement d'urgence au pied du mur

48 heures près, le point d'accueil du 15 rue Gilbert aurait sûrement pu proposer une solution pour loger d'urgence Marina, 32 ans et ses 5 fillettes, échouées devant l'ARS à la nuit tombée. Les yeux rougis, à bout de forces, la jeune femme originaire d'Ingouchie, raconte son voyage. La traversée de la Russie, le contrôle en Pologne, la rencontre avec des passeurs arméniens qui les ont emmenées jusqu'à Nancy « parce que pour Paris il fallait plus d'argent ». Les passeurs les ont déposées près de l'ARS, leur promettant qu'on allait les loger pour la nuit. Mais les choses ne se sont pas passées comme prévu et la famille a finalement passé la nuit dans un café près de la gare. De retour au chaud, le lendemain matin, rue Gilbert, les enfants prennent leur petit

déjeuner, et Marina essaye de comprendre ce qui va lui arriver en parlant avec Alain, travailleur social, aidé d'une interprète.

A 48 heures près la situation aurait sûrement été plus facile à expliquer à Marina, qui ne sait pas trop où l'on va l'emmenner. La famille aurait sûrement été logée dans un petit hôtel ou dans une chambre sociale, mais depuis le 10 octobre, l'ARS n'accueillait plus aucun demandeur. « Ce n'est pas un coup médiatique, assure Valérie Lévy-Jurin, présidente du comité exécutif de l'association, nous n'avions pas le choix. L'Etat ne nous a pas versé un centime, et nous engagerons 3,2 millions d'euros d'ici la fin de l'année, uniquement pour l'accueil d'urgence ». Depuis le début de l'année, l'association attendait l'en-

veloppe de l'Etat destinée à absorber les frais engagés. Depuis le début de l'année, les députés de la région sont montés au créneau pour obtenir cette enveloppe. La nouvelle est finalement tombée hier, et les 3,775 millions d'euros versés par l'Etat, ventilés par le Préfet de Région, devraient couvrir les frais engagés par l'ARS.

L'accueil des personnes « en rupture de logement » va pouvoir reprendre, le dispositif hivernal, un temps menacé va pouvoir être mis en place. L'association respire mais espère des solutions pérennes pour l'avenir. Et Marina ? Elle est repartie avec ses filles, direction Metz, avec un objectif : demander l'asile et trouver une chambre pour, enfin, souffler.

EDG

C'est clair ? Pas vraiment mais ce qu'il faut retenir c'est l'impossibilité de laisser ces personnes à la rue et le risque qui existait de voir la structure fermer avant l'hiver faute d'argent. « Avant tout il fallait que l'association puisse continuer son accompagnement. Le dispositif national étant saturé, les demandeurs d'asile n'ayant pas de place dans ces structures sont souvent logés dans des dispositifs d'hébergement d'urgence, tels que ceux gérés par l'ARS qui prend en charge 481 personnes dont 94 relevant du droit commun. C'est sur ce problème que le ministère de l'Immigration vient d'intervenir. » Pour le plus grand soulagement de Jean-Marie Schléret qui ne savait plus comment s'en sortir. Pour le reste la politique a ses règles, ses codes et ses arrangements...

P.T.